

COUPE ASSEP DE FOOTBALL

La presse malienne se retrouve autour du ballon

P.8



Prix: 300 F

L'actualité du Sahel et du Monde à la loupe

Tel: (+223) 77 44 06 44
72 82 45 90

Sahel Kounafoni

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES

N°077 - DU LUNDI 12 OCTOBRE 2026



RETOUR DES FAMA À KIDAL

A Kati, le colonel Tounkara rend hommage aux soldats tombés pour la patrie

CONFÉDÉRATION AES



Le « Pari confédéral » commun aux loteries du Burkina, du Mali et du Niger s'ouvre aujourd'hui

MOIS DU TOURISME



Le bilan officiel, enfin, pour juger sur pièces une première édition

P.4

Sahel central : près de 4 millions de déplacés, et une réponse humanitaire financée à 27 %

Le HCR alerte sur l'aggravation de la crise au Burkina Faso, au Mali et au Niger, où le nombre de personnes déracinées a doublé depuis 2020, et appelle à des investissements urgents.

Le chiffre a doublé en six ans. Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a fait part vendredi 9 octobre, lors d'un point de presse à Genève, de sa préoccupation croissante face à la crise des déplacements au Sahel central : près de 4 millions de personnes, dont plus de 818 000 réfugiés et demandeurs d'asile, ont été déracinées au Burkina Faso, au Mali et au Niger. En octobre 2020, la région comptait plus de 1,7 million de déplacés internes et 365 000 réfugiés. Selon le HCR, qui s'exprimait par la voix d'Abdourouf Gnon-Konde, directeur de son bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale, la crise est aggravée par la poursuite des attaques contre les civils, par les chocs climatiques et par de graves déficits de financement de l'aide humanitaire. Ces facteurs poussent un nombre croissant de familles à fuir, fragilisent leurs moyens de subsistance et alimentent de nouveaux mouvements, à l'intérieur de la région et au-delà. À Koro, des réfugiés presque aussi nombreux que leurs hôtes Au Mali, la grande majorité des réfugiés viennent du Burkina Faso voisin. À Koro, dans la région de Bandiagara, quelque 86 000 Burkinabè avaient trouvé refuge en juillet 2026, après des vagues successives de déplacements depuis 2025. Le HCR compte parmi eux plus de 14 000 enfants et 6 000 femmes jugés particulièrement exposés. Les

réfugiés sont désormais presque aussi nombreux que la population d'accueil, ce qui accroît la pression sur des terres et des ressources en eau déjà limitées, sur des services de santé saturés et sur des moyens de subsistance restreints. Le climat alourdit encore la situation : sécheresses récurrentes, pluies irrégulières et inondations perturbent la production agricole, endommagent habitations et infrastructures, et réduisent l'accès à l'eau, dans des communautés qui vivent largement de l'agriculture et de l'élevage. Le HCR met toutefois en avant quelques initiatives encourageantes. À Koro, des coopératives agricoles réunissant réfugiés burkinabè et habitants ont fait passer la superficie cultivée de 21 hectares en 2025 à 45 hectares en 2026, ce qui a amélioré la production alimentaire et les revenus des ménages. Des projets comparables existent à Kaya, au Burkina Faso. L'agence les juge très modestes au regard de l'ampleur des déplacements, mais révélateurs de ce qui est possible quand les personnes contraintes de fuir disposent de moyens pour rebâtir leur vie. Une crise qui déborde du Sahel central Selon l'agence, la crise s'étend de plus en plus au-delà de la zone. En 2026, près de 500 000 réfugiés et demandeurs d'asile burkinabè avaient trouvé refuge dans les pays voisins, contre plus de 300 000 à la fin



de 2025, beaucoup d'entre eux dans les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest : Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana et Togo. Plus de 334 000 Maliens sont réfugiés à l'étranger, et plus de 106 000 Nigériens sont enregistrés comme réfugiés ou demandeurs d'asile dans les pays voisins. Pour certains, l'exil ne s'arrête pas là. Faute de sécurité et de perspectives, des réfugiés peuvent poursuivre leur route, souvent aux côtés de migrants, par des itinéraires dangereux vers l'Afrique du Nord et l'Europe. Le HCR travaille avec les gouvernements et ses partenaires à la création de centres de services polyvalents le long des principaux itinéraires, offrant information, conseil, orientation et assistance de première nécessité. Un financement à 27 % En septembre 2026, la réponse du HCR au Sahel n'était financée qu'à hauteur de 27 % des 329,6 millions de dollars nécessaires, ce

qui impose, selon l'agence, des choix difficiles sur les services à maintenir. Le sous-financement compromet notamment l'enregistrement et la délivrance de documents, l'hébergement, l'accès aux services de base et le soutien aux moyens de subsistance. Le HCR appelle les gouvernements, les partenaires du développement, les institutions financières internationales et le secteur privé à investir dès maintenant dans la protection, les services essentiels, les moyens de subsistance et les communautés d'accueil, conformément à sa vision « 50 by 35 », qui vise à renforcer l'autonomie des réfugiés en situation de déplacement prolongé et à faire progresser les solutions durables d'ici à 2035. Il juge aussi indispensable un engagement politique soutenu face à l'insécurité à l'origine des déplacements.

Oumarou Fomba

CONFÉDÉRATION AES Le « Pari confédéral » commun aux loteries du Burkina, du Mali et du Niger s'ouvre aujourd'hui

Présenté en Conseil des ministres à Bamako, ce jeu communautaire, prévu du 12 au 16 octobre, doit servir de cadre de coopération entre les sociétés nationales de loterie et de pari mutuel des trois pays.

L'intégration entre les pays de la Confédération des États du Sahel (AES) passe désormais aussi par le jeu. Lors du Conseil des ministres du vendredi 9 octobre, tenu au

palais de Koulouba sous la présidence du général d'armée Assimi Goïta, président de la Transition, le ministre d'État, ministre de l'Économie et des Finances, a informé ses collègues de la tenue, du 12 au 16 octobre à Bamako, du « Pari confédéral » des sociétés de loteries nationales et de Pari mutuel urbain (PMU) du Burkina Faso, du Mali et du Niger. Un jeu à dimension confédérale Selon le communiqué du

Conseil, les sociétés des trois pays ont engagé une dynamique commune afin de promouvoir, à travers le secteur des jeux et paris, des initiatives d'intégration économique, institutionnelle et sociale, dans le cadre du renforcement de la coopération entre les États membres de la Confédération. Les concertations ont abouti à l'adoption du principe d'un jeu communautaire baptisé « Pari Confédéral AES » et à la

création d'un cadre de coopération entre les sociétés de loteries des trois États. Ce produit, conçu à l'échelle de la Confédération, doit permettre aux opérateurs de mutualiser leurs efforts autour d'une opération commune. À travers ce pari, les sociétés nationales entendent, d'après le communiqué, contribuer dans leur domaine d'activité à une dynamique de coopération fondée sur la solidarité, l'innovation, le partage d'expériences et la responsabilité sociétale.

A.D



SahelKunafoni
HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES

Hebdomadaire d'Informations Générales

Adresse:
Baco Djicoroni Golf près des Sapeurs Pompiers

Directeur de Publication:
Cheickna Coulibaly

Rédacteur en Chef:
Ibrahim K. Djittaye

Secrétaire de la rédaction:
Fousseni Togola

Rédaction:
Cheickna Coulibaly,
Chiencoro Diarra,
Ibrahim K. Djittaye,
F. Togola, Fatoumata Togo,
Mikaïlou Cissé,
Sidi Modibo Coulibaly

Compte Bancaire :
ML 043 01009 009001204638
74 BNDA. Sa.

Nif: 085152381P

Registre du commerce:
MA-BKO-2023-A-4011

Nina: 32109195001253K

Imprimerie:
Exaprint

Dépôt légal:
Bibliothèque Nationale

Niger : le FMI prévoit une croissance de 7 % en 2026 et de 6,7 % en 2027

Cet accord entre les services du Fonds et les autorités nigériennes doit encore être approuvé par le conseil d'administration de l'institution, attendu début décembre. Le FMI table sur une croissance de 7 % en 2026.



Le Niger et le Fonds monétaire international (FMI) ont franchi une première étape vers un nouveau financement. Selon un communiqué

de l'institution publié vendredi 9 octobre, les services du Fonds et les autorités nigériennes se sont entendus sur la dernière revue du programme actuellement soutenu par la facilité élargie de crédit (FEC), ainsi que sur un nouveau programme de 38 mois au titre de ce même mécanisme. Le montant s'élève à environ 203 millions de dollars. Il s'agit d'un accord au niveau des services, et non d'une approbation définitive. Il est subordonné à l'aval du conseil d'administration du FMI, qui doit l'examiner au début de décembre 2026, a précisé la cheffe de mission, Julia Bersch. D'après le FMI, l'accord vise à consolider la stabilité macroéconomique et les acquis des réformes, et à accompagner la mise en œuvre de la stratégie de développement adoptée par le gouvernement nigérien

pour 2025-2029. Il fait suite aux discussions menées à Niamey par une équipe du Fonds, présente dans la capitale du 28 septembre au 8 octobre 2026. Le Fonds juge que la hausse des cours du brut, liée à la guerre au Moyen-Orient, a renforcé les soldes budgétaire et extérieur du Niger. Elle a toutefois renchéri les transports, ce qui pèse sur l'inflation et sur les ménages les plus vulnérables. Le FMI prévoit que la croissance économique du pays restera vigoureuse en 2026, à 7 %, avant de s'établir à 6,7 % en 2027, portée principalement par l'agriculture et le secteur extractif. Selon Julia Bersch, les autorités nigériennes restent déterminées à poursuivre la mobilisation des recettes intérieures et les réformes de la gestion des finances publiques, ainsi qu'à renforcer la gouvernance, la reddition de comptes, la transparence et la cohésion sociale.

Chiencoro Diarra

FONDS MINIER DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Bougouni et Dioïla accélèrent la concrétisation des projets dans 80 communes

Bougouni et Dioïla ont tenu le même jour des sessions de pilotage du Fonds minier de développement local. Objectif : que les projets validés au niveau national se traduisent concrètement dans les 80 communes concernées. La date butoir du 15 novembre est fixée pour le démarrage des chantiers. Le compte à rebours a commencé.



C'est l'équation que le Mali tente de résoudre depuis des années. Comment faire en sorte que les revenus de l'exploitation minière, l'or, les minerais, les ressources du sous-sol, profitent effectivement aux populations qui vivent au-dessus de ces richesses ? Le Fonds minier de développement local est l'instrument choisi par les autorités pour y répondre. Le mardi 6 octobre, deux régions minières du sud du pays, Bougouni et Dioïla, ont tenu simultanément des sessions de pilotage destinées à transformer les décisions de fi-

nancement en chantiers concrets et visibles. À Bougouni, c'est une session extraordinaire du comité régional de suivi qui s'est réunie dans la salle du gouvernorat sous la présidence du gouverneur, le général de brigade Ousmane Wélé. Autour de la table : les préfets des dix cercles de la région, les maires des 57 communes concernées et les responsables des services techniques et financiers. L'enjeu de la rencontre, au-delà des protocoles et des discours d'usage, c'est de prendre les dispositions nécessaires pour que les projets

validés par le comité national passent du papier au terrain dans les délais les plus courts. 15 novembre : une date, une discipline. Le gouverneur Wélé a fixé le cap sans ambiguïté : « L'objectif que nous devons nous fixer est clair : la réalisation des projets concernés doit débiter au plus tard le 15 novembre 2026. » Cette date n'est pas une suggestion. C'est une référence opérationnelle commune à l'ensemble des acteurs présents dans la salle, à laquelle ils seront tenus de répondre.

Pour tenir ce calendrier serré, le gouverneur, ingénieur du génie civil de formation, ce qui lui donne une autorité particulière sur les questions techniques, a défini trois priorités non négociables, à savoir la finalisation diligente des documents de projets, la mobilisation rapide des fonds par les services techniques, et le démarrage effectif des travaux avant la mi-novembre. Il a également tenu à prévenir toute tentative de faire vite au détriment du résultat : la célérité ne saurait, a-t-il prévenu, se faire au détriment de la qualité des réalisations, de la transparence dans la gestion des ressources ni du respect des normes techniques. « Nous devons travailler avec un calendrier extrêmement serré, des responsabilités clairement définies et un mécanisme de suivi rapproché. », selon le général de brigade Ousmane Wélé, gouverneur de la région de bougouni. La session, qui a duré plus de trois heures, a surtout permis de mettre en place un cadre de collaboration opérationnel entre autorités administratives, collectivités territoriales et services techniques. Un triptyque dont l'articulation est souvent le talon d'Achille de la mise en œuvre des projets publics au Mali. À Dioïla, 122 millions fcfa en attente de projets À quelques centaines de kilomètres de là, le gouverneur de la région de Dioïla, le général de

division Kèba Sangaré, réunissait dans le même esprit les maires des 23 communes de sa région, accompagnés des responsables des structures financières de l'État et des administrateurs civils. L'annonce centrale : 122 millions de francs CFA sont mis à disposition des collectivités locales de la région au titre du Fonds minier de développement local. Ces ressources seront prioritairement orientées vers des infrastructures scolaires, l'acquisition d'équipements et d'autres projets de développement ciblant l'amélioration des conditions de vie des populations. Pour accéder aux fonds, les communes devront soumettre des propositions de projets prioritaires, élaborées en tenant compte des besoins et des préoccupations réelles de leurs administrés. Des comités de suivi seront mis en place aux niveaux communal, cercle et régional pour garantir la traçabilité de l'utilisation des ressources. Le gouverneur Sangaré a tenu à envoyer un signal d'urgence aux maires en leur faisant comprendre que la bonne volonté ne suffira pas si les dossiers ne sont pas prêts à temps. Aucune commune ne devra perdre le bénéfice de ce financement en raison d'un retard dans la préparation des documents administratifs. Une mise en garde qui dit aussi les habitudes que ce mécanisme entend briser.

Oumarou Fomba

Mines : le Mali solde le gel des permis de recherche tout en se dotant d'une école et d'une agence dédiées

Le Conseil des ministres a adopté, mercredi, la création d'une École des mines et du pétrole et d'une Agence pour la recherche sur les ressources minérales, aux côtés du renouvellement de onze permis de recherche d'or gelés depuis la suspension générale décrétée en décembre 2022. Un même mouvement de normalisation, après plus de deux ans de gel du secteur.

Réuni mercredi 30 septembre sous la présidence du général d'armée Assimi Goïta, le Conseil des ministres a adopté, sur le rapport du ministre des Mines, les textes portant création de l'École des mines et du pétrole, chargée de la formation initiale et continue des cadres de ces secteurs, ainsi que de l'Agence pour la recherche et le développement des ressources minérales. Cette dernière structure se substitue au Programme pour le développement des ressources minérales, créé par une loi de 1990, érigé en établissement public à caractère scientifique et technologique afin de corriger, selon le communiqué officiel, des insuffisances relatives à son statut, à l'évolution du cadre juridique du secteur minier, aux procédures de mobilisation de ressources financières, et à l'absence de volet consacré à la recherche pétrolière et gazière. Onze permis de recherche sortis du gel Le même Conseil des ministres a par ailleurs adopté onze décrets de renouvellement de permis de re-

cherche d'or et de substances minérales du groupe 2, répartis entre les cercles de Kéniéba, Kayes, Kangaba, Sikasso, Yanfolila et Bougouni, au bénéfice de sept sociétés minières : Company Mines and Career, Hongda Liujiu Mali, Ressources Robex Mali, Dansoko Gold Mine, Wagadou Explore, Yong Xin Mines et Africa Mining, cette dernière bénéficiant exceptionnellement d'un deuxième renouvellement. Selon le communiqué, ces permis, attribués entre 2017 et 2022, avaient tous été affectés par la suspension du renouvellement des titres miniers intervenue entre décembre 2022 et mars 2025, les sociétés concernées ayant sollicité leur remise en vigueur après que leurs travaux de recherche eurent mis en évidence des anomalies géologiques justifiant la poursuite des activités. Cette décision n'est pas isolée. Le 2 septembre déjà, le Conseil des ministres avait adopté quatre décrets similaires, concernant les sociétés Hongda Liujiu, A.NA.D.I.S et L'Horizon sur des permis attribués entre 2019 et 2022 dans les cercles

de Bougouni, Sikasso et Kangaba. Ces deux séries de décrets, intervenues à moins d'un mois d'intervalle, dessinent les contours d'un traitement méthodique, société par société et permis par permis, du stock de dossiers accumulé durant plus de deux années de gel. Un secteur minier en phase de normalisation progressive Ce gel remontait à un audit du secteur minier mené en 2022, à l'issue duquel le gouvernement avait suspendu, en décembre de la même année, l'attribution de tout nouveau titre minier, en vue de réformer un secteur dont l'État estimait ne pas percevoir une part suffisante des retombées. Cette suspension avait été suivie, en août 2023, de l'adoption d'un nouveau code minier portant notamment la participation possible de l'État dans les projets miniers jusqu'à 30 %, contre 20 % auparavant. La levée partielle de la suspension, annoncée à partir du 15 mars 2025, n'avait rouvert que les demandes de renouvellement et de transfert de permis d'exploitation, ainsi que les passages de la phase de recherche à celle d'exploitation,



l'attribution de nouveaux permis et le transfert de permis de recherche demeurant, eux, toujours suspendus. Près de dix-huit mois après cette levée partielle, les renouvellements de permis de recherche se poursuivent donc par vagues successives, tandis que la création simultanée d'une école de formation et d'une agence de recherche

scientifique dédiées témoigne d'une transition. Celle d'un secteur minier passé de la phase de l'audit et du gel à celle, plus structurelle, de la construction d'outils pérennes de formation et de connaissance géologique, dans un pays qui reste l'un des principaux producteurs d'or du continent africain.

Chiencoro Diarra

NAMORY KEÏTA, DOYEN D'ÂGE DE BAMAKO, AU PRÉSIDENT GOÏTA « Votre arrivée à la tête de la Transition a permis la reconquête des régions autrefois sous le contrôle des GAT »

Dans le cadre du Mois de la solidarité, le général d'armée Assimi Goïta s'est rendu à Djicoroni Para, le jeudi 8 octobre 2026, auprès de ce patriarche du Mandé, chef de secteur depuis plus d'un demi-siècle, qui a salué à cette occasion le retour de l'armée à Kidal.



« Gouverner les hommes n'est jamais une tâche facile. Mais l'essentiel est de rester fidèle à la voie que l'on s'est tracée. Votre arrivée à la tête de la Transition a permis la reconquête des régions autrefois sous le contrôle de groupes armés terroristes. C'est une avancée importante qu'il convient de reconnaître. » C'est en substance, le message de reconnaissance adressé au président de la Transition par le doyen d'âge de Bamako, lors de la visite que le chef de l'État lui a rendue à son domicile, à Para Djicoroni.

Dans le cadre de la 31^e édition du Mois de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion, le président de la Transition, le général d'armée Assimi Goïta, chef de l'État, a rendu visite au doyen d'âge du District de Bamako, Namory Keïta, âgé de 114 ans. La rencontre s'est tenue à Djicoroni Para, en Commune IV, où le vieil homme réside depuis 1969.

Une visite dans la tradition
Le chef de l'État était accompagné de la ministre de la Santé et du Développement social, le colonel-major Assa Badiallo Touré, du

gouverneur du District de Bamako, de la directrice régionale de l'Économie sociale et solidaire et du parrain de cette édition, Noumoudion Togola. Le directeur de la Caisse malienne de sécurité sociale (CMSS), les autorités administratives locales et les légitimités traditionnelles étaient également présents. Cette édition est placée sous le thème « La solidarité, levier de promotion de la culture et de l'éducation citoyenne ». Fidèle aux usages maliens, Assimi Goïta ne s'est pas présenté les mains vides : un panier de noix de

cola, une couverture, un tapis de prière et un bonnet ont été remis au doyen, auquel le chef de l'État a également offert un bélier et une enveloppe symbolique. L'occasion, selon les autorités, de rappeler que la solidarité est une valeur ancestrale du pays, que les Maliens sont appelés à cultiver non seulement durant ce mois, mais tout au long de l'année.

Un patriarche du Mandé
Né en 1912 à Komanfara, dans la commune de Siby, au cœur du Mandé, Namory Keïta est, selon la biographie établie par le ministère de la Santé et du Développement social, un descendant direct de Soundiata Keïta, fondateur de l'empire du Mali. Marié, il est à la tête d'une famille de douze enfants et de cinquante et un petits-enfants. Cultivateur de profession, il a d'abord vécu trois ans à Kita avec son épouse et leur premier enfant, aujourd'hui décédé, avant de rejoindre Bamako. La famille s'est installée à Hamdallaye, en Commune IV, où elle a vécu six ans en location, puis six autres années à Wolofobougou, en Commune III. C'est en 1969 qu'il s'établit définitivement à Djicoroni Para, dans le secteur de Troukabougou, un hameau fondé à l'époque par un ressortissant burkinabè, « Trouka Zan ». Seul Malien à y résider au

début, il s'est vu confier la chefferie locale par le fils aîné du fondateur. Il exerce depuis les fonctions de chef de secteur de Djicoroni Para.

Figure du District de Bamako, Namory Keïta participe aux célébrations du Mois de la solidarité depuis six éditions consécutives : quatre années comme vice-doyen, puis deux comme doyen d'âge de la capitale. La biographie précise qu'il conserve, malgré son grand âge, une belle autonomie dans ses déplacements et un état de santé très satisfaisant.

Prières, soutien et vœux
Après avoir reçu les présents du chef de l'État, le doyen a formulé des prières pour la paix et la stabilité du Mali. La mémoire toujours vive et passionné d'actualité, il a encouragé le président de la Transition dans la poursuite des actions en faveur de la souveraineté du pays, et salué à cette occasion le retour de l'armée malienne à Kidal.

Il a également présenté ses condoléances aux victimes civiles et militaires du terrorisme, souhaité un prompt rétablissement aux blessés de guerre, et adressé au chef de l'État ses vœux de longue vie, de bonne santé et de plein succès dans la conduite des affaires du pays.

Chiencoro Diarra

RETOUR DES FAMA À KIDAL

A Kati, le colonel Tounkara rend hommage aux soldats tombés pour la patrie

À Kati, lors de la remise de 400 kits alimentaires aux familles de militaires et de paramilitaires tombés au service de la Nation, le colonel Cheick Mamadou Chérif Tounkara, directeur administratif et financier de la présidence de la République du Mali a rendu hommage aux soldats disparus et salué le retour des Forces armées maliennes (FAMA) à Kidal, qu'il présente comme une victoire pour l'ensemble du Mali.

Il y a des cérémonies que l'on dit sociales et qui, par la force des circonstances, prennent une résonance plus large. Celle qui s'est tenue le mercredi 7 octobre à Kati en fait partie. Présidant la remise de vivres aux veuves de militaires et de paramilitaires, le colonel Cheick Mamadou Chérif Tounkara, a profité de l'occasion pour s'exprimer sur un sujet autrement plus brûlant : le retour des Forces armées maliennes (FAMA) à Kidal, survenu le mardi 6 octobre.

« Cette victoire est celle de tout le Mali », a-t-il déclaré, avant d'ajouter : « Les autorités de la Transition ne ménageront aucun effort pour protéger nos populations sur l'ensemble du territoire national. Nous ne laisserons personne compromettre la paix et la quiétude de nos populations. » Le haut responsable a ainsi souligné la portée nationale qu'il attache à cet événement, bien au-delà de la seule région concernée. Dans la même intervention, l'officier a rendu hommage à la



mémoire des militaires tombés sur le champ d'honneur et salué l'engagement des FAMA dans la défense de l'intégrité du territoire. Il a assuré que la pro-

tection des populations et la consolidation de la souveraineté nationale demeurent, selon ses mots, au cœur de l'action des autorités de la Transi-

tion.

Un geste de solidarité pour les familles de soldats

L'événement s'inscrivait dans le cadre de la 31^e édition du Mois de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion. L'équipe des œuvres sociales du président de la Transition, le général d'armée Assimi Goïta, chef de l'État et chef suprême des armées, a remis 400 kits alimentaires à des veuves de militaires et de paramilitaires : 200 dans les camps de Bamako, 200 dans ceux de Kati. Après les six communes du District de Bamako, cette initiative prolonge, selon les autorités, la volonté de renforcer l'aide aux familles de ceux qui sont tombés au service de la Nation.

Chaque bénéficiaire a reçu un sac de 50 kg de riz, un sac de 50 kg de mil, 5 kg de pâtes alimentaires et 20 litres d'huile. Au total, l'opération a représenté 40 tonnes de vivres, auxquelles s'ajoutent 400 sacs de pâtes de 5 kg et 400 bidons d'huile de 20 litres.

Les deux cérémonies se sont déroulées en présence de responsables militaires, de représentants de l'administration du District de Bamako et de Kati,

du directeur national de l'Économie sociale et solidaire, de légitimités traditionnelles et des bénéficiaires. Le colonel-major Bréhima Samaké, directeur du Service social des Armées, y a vu un geste de reconnaissance de la Nation envers ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie au service de la Patrie.

Les veuves, a insisté le colonel Tounkara au nom de l'équipe des œuvres sociales du président de la transition, « ne sauraient être laissées pour compte ». Il a replacé ces distributions dans une dynamique de solidarité nationale envers les couches les plus vulnérables. Sur le financement, il a rappelé que les deux tiers du fonds de souveraineté du président de la Transition sont affectés aux œuvres sociales et sanitaires au bénéfice des populations vulnérables.

Visiblement émues, les bénéficiaires ont exprimé leur gratitude au chef de l'État. Elles ont formulé des prières pour la paix, la stabilité et la prospérité du Mali, et rendu hommage à la mémoire des militaires tombés pour la défense de la Patrie.

Oumarou Fomba

Électricité au Mali : une avance de crédit pour éviter les coupures des compteurs prépayés

Baptisée « Dèmè Isago », cette solution lancée par Énergie du Mali (EDM-SA), Moov Africa Malitel et l'entreprise malienne Kodico permet aux abonnés à court de crédit de bénéficier d'une avance pour recharger leur compteur prépayé et maintenir leur alimentation électrique. Le dispositif a été présenté le 29 septembre à Bamako.

Recharger son compteur électrique prépayé alors que son compte est vide. C'est désormais possible au Mali grâce à « Dèmè Isago ». Une solution lancée mardi 29 septembre à l'hôtel Radisson Collection de Bamako, à l'issue d'un partenariat entre la Société Énergie du Mali (EDM-SA), l'opérateur de téléphonie Moov Africa Malitel et Kodico, une entreprise technologique malienne. Son nom, « Dèmè », signifie aide ou soutien en bambara. Une philosophie que ses promoteurs disent avoir voulu traduire concrètement dans le service : permettre aux clients éligibles, parmi les plus de 700 000 abonnés aux compteurs prépayés ISAGO d'EDM-SA, de solliciter une avance de crédit lorsqu'ils se retrouvent à court d'unités, afin de continuer à bénéficier de l'électricité en attendant de régulariser leur situation. Le mécanisme, accessible via l'application MyMoov ou un code USSD déjà familiers aux utilisateurs de Moov Money, permet d'obtenir un crédit d'urgence com-

pris entre 500 et 10 000 francs CFA, remboursable avec une commission de 10 % sur le montant avancé. « Nous savons tous qu'avec un compteur prépayé ISAGO, il peut arriver qu'un client se retrouve à court de crédit à un moment où il a besoin de continuer à bénéficier de l'électricité. C'est précisément pour répondre à cette situation que nous avons pensé à Dèmè Isago », a expliqué le directeur adjoint de Moov Africa Malitel, Souaïbou Coulibaly, lors de la cérémonie de lancement. Trois acteurs aux expertises complémentaires Selon le gérant de Kodico, Adama Kouyaté, la solution a été « pensée et réfléchie à 100 % par des Maliens, pour répondre aux besoins et aux usages du pays ». Le dispositif repose sur la mise en commun de compétences de trois acteurs aux expertises jugées complémentaires par les organisateurs : l'expertise technologique de Kodico dans les domaines de l'énergie, de la finance et de la technologie ; la connaissance qu'a EDM-SA, en tant qu'acteur national majeur de

la fourniture d'électricité au pays, de sa clientèle et de son environnement énergétique ; et l'infrastructure de monnaie électronique, les canaux digitaux et le réseau de distribution mis à disposition par Moov Money. M'Baye Diaby, directeur commercial et clientèle d'EDM-SA, a pour sa part resitué l'initiative dans une stratégie plus large de l'entreprise, affirmant que sa mission commerciale ne se limitait pas à la seule fourniture d'électricité, mais consistait également à faciliter l'accès aux services et à rechercher des solutions adaptées aux réalités quotidiennes des ménages maliens. **Un mécanisme de secours appelé à se généraliser** Dèmè Isago s'inscrit dans l'ambition affichée par Moov Money de rapprocher davantage les services financiers mobiles des besoins essentiels des ménages, au-delà du seul secteur de l'électricité. Du côté d'EDM-SA, la direction a présenté ce lancement comme la première d'une série d'innovations à venir destinées à soulager davantage les



clients de l'entreprise, qualifiant la solution de « mécanisme de secours accessible en cas d'épuisement ponctuel du crédit du compteur prépayé », une expérience « appelée à faire tache d'huile ». Cette initiative s'inscrit dans un contexte où l'accès à une alimentation électrique continue demeure un enjeu sensible pour de nombreux ménages maliens, et où la généralisation des compteurs prépayés, destinée à sécuriser les recettes de l'opérateur public, peut

aussi se traduire par des coupures brutales lorsque le crédit est épuisé au mauvais moment. En permettant d'éviter une interruption de courant le temps de régulariser une situation financière passagère, Dèmè Isago illustre une tendance plus large observée dans plusieurs pays africains, où les services financiers mobiles sont de plus en plus mobilisés pour sécuriser l'accès à des services essentiels tels que l'eau ou l'électricité.

Oumarou Fomba

Mali : deux directives de l'UEMOA sur l'efficacité énergétique transposées en droit national

Le Conseil des ministres a adopté deux projets de décret : l'un impose un étiquetage énergétique des lampes et des appareils électroménagers neufs, l'autre fixe des exigences de performance énergétique pour les bâtiments.



Sur le rapport du ministre de l'Énergie et de l'Eau, le Conseil des ministres a adopté, vendredi 9 octobre 2026, deux projets de décret destinés à inscrire dans la réglementation malienne des règles communes à l'espace de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) : le premier fixe les modalités d'étiquetage énergétique des lampes électriques et des appareils électroménagers neufs, le second les mesures d'efficacité énergétique dans la construction de bâtiments. **Des directives régionales datant de 2020**

Ces textes s'inscrivent dans la mise en œuvre de l'Initiative régionale pour l'énergie durable. Dans ce cadre, la Commission de l'UEMOA a lancé un Programme régional d'économie d'énergie, destiné à réduire la consommation et à promouvoir l'efficacité énergétique dans l'espace communautaire. Il a donné lieu, notamment, à l'adoption de deux directives du 26 juin 2020 : la directive n° 04/2020/CM/UEMOA sur l'étiquetage énergétique des lampes et appareils neufs, et la directive n° 05/2020/CM/UEMOA sur l'efficacité énergétique dans la construction.

Selon le communiqué du Conseil, l'étiquetage vise à harmoniser les normes et à imposer un système d'information standardisé sur la consommation d'énergie des équipements électriques commercialisés au Mali. Il doit aussi conduire

à l'élimination progressive du marché des appareils énergivores ou de mauvaise qualité. Bâtiments : des exigences minimales Pour la construction, le décret établit des exigences minimales de performance énergétique portant sur l'isolation thermique ainsi que sur l'efficacité des systèmes de climatisation et d'éclairage.

Le gouvernement estime que ces directives, qui créent un cadre harmonisé, s'alignent sur les politiques et stratégies nationales de maîtrise de l'énergie, d'efficacité énergétique et de développement durable. Les deux décrets adoptés transposent ces textes dans le droit national.

Oumarou Fomba

Mali : l'Office des substances précieuses entre dans sa phase opérationnelle

Créé en avril, l'OMASP a tenu mercredi la première session de son conseil d'administration. Il est chargé d'encadrer et de centraliser la commercialisation de l'or et d'autres substances précieuses, notamment celles issues de l'orpaillage.

Six mois après sa création, l'Office malien des substances précieuses (OMASP) a franchi une étape décisive. Son conseil d'administration s'est réuni pour la première fois mercredi 7 octobre, au ministère de l'Industrie et du Commerce, sous la coprésidence du ministre de l'Industrie et du Commerce, Moussa Alassane Diallo, et du ministre d'État chargé de l'Économie et des Finances. Le président-directeur général de l'Office et les membres du conseil assistaient à la séance. **Un établissement créé par ordonnance** Cette session inaugurale marque, selon le ministère, l'entrée de l'Office dans sa phase opérationnelle.



L'OMASP a été institué par l'ordonnance n° 2026-013/PT-RM du 10 avril 2026, ratifiée à l'unanimité par le Conseil national de Transition le 30 juin 2026. Il s'agit d'un établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle du ministère de l'Industrie et du Commerce. **Une mission de contrôle de la filière** Le ministère indique que l'Office a pour mission d'encadrer et de centraliser la commercialisation de l'or et des autres substances précieuses, en particulier celles issues de l'orpaillage et des pe-

tites mines. Il doit aussi renforcer la traçabilité et lutter contre les circuits illicites, afin que cette richesse profite pleinement à l'économie nationale. Dans son allocution, Moussa Alassane Diallo a rappelé au conseil d'administration, placé sous la conduite du président-directeur général, la nécessité de poser les bases d'une gouvernance efficace et durable. Elle doit, selon lui, permettre de consolider les acquis, de renforcer les performances et d'assurer le développement durable de la structure.

Chiencoro Diarra

Mois du tourisme : le bilan officiel, enfin, pour juger sur pièces une première édition

Vingt sorties touristiques, environ 2 000 participants, quinze conférences, dix expositions : le ministère de la Culture a dévoilé, mercredi, le bilan chiffré de la première édition du Mois du tourisme au Mali, lors de sa cérémonie de clôture à Bamako. De quoi répondre, enfin par les chiffres, à la question que la seule débauche de communiqués laissait jusqu'ici en suspens.



La cérémonie de clôture du Mois du tourisme au Mali s'est tenue mercredi 30 septembre à l'espace Zèmèba du Palais de la culture de Bamako, sous la présidence du ministre de l'Ar-

tisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme, Mamou Daffé, en présence de la ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable, Mariam Tangara

Doumbia. Initiée pour la première fois cette année par le ministère, sous le thème « Tourisme interne, vecteur de promotion de l'économie locale et de renforcement du patriotisme », cette campagne nationale avait mobilisé, durant tout le mois de septembre, les dix-neuf régions du pays ainsi que le district de Bamako.

Le bilan présenté en clôture donne, pour la première fois, une mesure chiffrée de cette mobilisation : vingt sorties touristiques ayant réuni environ 2 000 participants, quinze conférences thématiques, dix expositions de produits artisanaux et de mets locaux, auxquelles s'ajoutent de nombreuses actions de promotion et de sensibilisation moins aisément quantifiables. Le ministre Daffé a exprimé sa satisfaction face à l'engouement suscité par l'initiative et à la mobilisation des populations, des autorités administratives et coutumières, des professionnels du tourisme et des acteurs des chaînes de valeur.

Des chiffres modestes pour une première édition

Replacés dans la perspective d'un mois d'activités quasi quotidiennes en provenance d'une dizaine de différentes régions, dont Dioïla, Mopti, Bougouni, Tom-

bouctou, Bandiagara, Ségou, Ménaka, Sikasso, Koulikoro, San, ces chiffres appellent une lecture mesurée. Deux mille participants répartis sur vingt sorties à l'échelle de tout un pays représentent, en moyenne, une centaine de personnes par événement. Un volume de fréquentation qui reste modeste au regard de l'ambition affichée dès le lancement de la campagne, celle de « redonner vie au tourisme malien ». Mais le communiqué ministériel prend soin, lui-même, de qualifier cette édition de « première ». Une précision qui invite à la comparer moins à un objectif dans l'absolu qu'à ce qu'elle pourra devenir d'une année sur l'autre.

C'est précisément la question que posaient, tout au long du mois, les multiples annonces régionales couvertes au fil de l'eau. L'ampleur de la mobilisation institutionnelle, incontestable, suffirait-elle à produire une fréquentation touristique réelle, ou resterait-elle de l'ordre de la seule communication ? Le bilan de mercredi apporte un élément de réponse partiel. Il confirme une mobilisation effective du tissu touristique et culturel national, sans toutefois dessiner, à ce stade, les contours d'un basculement massif des habitudes de voyage des Maliens vers leur propre patrimoine. La comparaison avec les éditions à venir, que l'on peut supposer déjà à l'étude, sera le vérita-

ble test de la trajectoire amorcée cette année.

Une clôture sous le signe de la reconnaissance institutionnelle. La cérémonie s'est par ailleurs achevée sur la remise d'attestations aux acteurs touristiques ayant contribué à la réussite de l'événement, ainsi que sur des prestations de la troupe traditionnelle Diarrala. Le ministre Daffé a félicité la Direction nationale du tourisme et de l'hôtellerie, l'agence Mali Tourisme, les gouverneurs de région ainsi que l'ensemble des acteurs institutionnels, professionnels, culturels, artisanaux et communautaires mobilisés durant le mois, remerciant également sa collègue de l'Environnement et les membres du Conseil national de Transition pour leur soutien à l'initiative.

Cette première édition s'inscrit dans la vision affichée par le président de la Transition, le général d'armée Assimi Goïta, de promotion du tourisme interne et de valorisation du patrimoine national comme leviers de cohésion et de développement des territoires. Toutefois, la véritable mesure du succès de cette initiative, au-delà des chiffres de participation dévoilés mercredi, se jouera dans la durée : celle de sa capacité à devenir un rendez-vous annuel dont la fréquentation croît d'édition en édition.

Chiencoro Diarra

Trafic d'art au Mali : Comment la gendarmerie a déjoué un réseau franco-malien visant le musée national

Trois portes en bois classées au patrimoine national, 75 paquets de mille dollars et un réseau tentaculaire reliant Bamako, Gao, le Sénégal et la France. La brigade de gendarmerie de Kéniéba a interpellé en flagrant délit un complice local alors qu'il s'apprêtait à franchir la frontière malienne. L'enquête révèle un plan élaboré, avec falsification de documents officiels à la clé.

Tout commence dans un village du pays dogon. C'est à Dekon, dans le cercle de Bandiagara, qu'un ressortissant français, décrit comme ancien chercheur en uranium à Faléa, dans le cercle de Kéniéba, repère lors d'un séjour touristique trois portes en bois d'une valeur patrimoniale exceptionnelle, apprend-on dans l'agence malienne de presse et de publicité (Amap). Les objets portent chacun un certificat d'authenticité et sont classés au Musée d'archéologie et d'ethnologie du Mali, relevant du patrimoine national. Ils illustrent la préhistoire malienne à travers des objets et rituels ancestraux. L'homme mesure leur valeur marchande potentielle sur le marché de l'art occidental. Il n'en faut pas plus pour enclencher une opération qui va mobiliser plusieurs pays et impliquer des complicités jusqu'au sein de l'administration malienne.

Un réseau multisite, une logistique millimétrée

De retour en France, le Français prend contact avec un compatriote d'origine malienne, ressortissant de la commune de Faléa et résident en France. Ensemble, ils montent un plan et recrutent un

exécutant local. Un homme de Faléa également, qui sera finalement arrêté. D'autres complices sont contactés à Gao et au Sénégal pour faciliter le transit des objets. L'itinéraire prévu : sortir les trois portes de Dekon, les acheminer jusqu'à Kéniéba, franchir la frontière maliano-sénégalaise au poste de Mahina-Mine, puis prendre un vol depuis le Sénégal en direction de la France.

Le prix négocié pour les trois portes s'élève à 15 millions de francs CFA, dont 10 millions ont été réunis au moment de l'arrestation. Mais l'opération comportait un deuxième volet, encore plus ambitieux : le blanchiment d'argent. N'ayant pas les 150 millions nécessaires pour l'ensemble de la transaction, les organisateurs avaient glissé dans un coffre-fort spécialement acheté pour l'occasion 75 paquets de 1 000 dollars chacun, soit 75 000 dollars. Une somme destinée à être convertie en francs CFA pour une valeur de l'ordre de 380 millions.

La gendarmerie de Kéniéba déjoue le plan in extremis

C'est à la gare routière de Kéniéba que tout bascule. Alertée de l'opération en cours, la brigade territoriale de gendarmerie, commandée

par Falaye Fodé Keïta, intercepte l'exécutant local alors qu'il se trouve avec les trois portes et le coffre-fort, à quelques heures de franchir la frontière. La saisie est nette. Les objets du patrimoine, les dollars, le coffre. La frontière n'a pas été franchie. Les portes n'ont pas quitté le Mali.

Trois portes classées au patrimoine national. 75 paquets de 1 000 dollars. Un coffre-fort acheté pour l'occasion. Un vol depuis le Sénégal vers la France. Il manquait une chose : que la gendarmerie ne soit pas au courant.

Des fonctionnaires de Bamako impliqués dans la falsification

L'enquête révèle un élément particulièrement grave. Des fonctionnaires d'un ministère à Bamako ont participé au réseau en falsifiant les certificats d'authenticité des trois portes, selon les révélations de l'AMAP. Les documents officiels mentionnaient un propriétaire fictif, clairement identifié dans les actes fabriqués, pour donner une apparence de légalité à la sortie des objets du territoire. Cette complicité interne à l'administration malienne constitue l'un des aspects les plus préoccupants



de l'affaire. Elle souligne la profondeur des réseaux de trafic et la fragilité des mécanismes de protection du patrimoine national lorsqu'ils peuvent être contournés de l'intérieur.

L'enquête se poursuit. La gendarmerie de Kéniéba cherche à identifier et localiser les autres membres du réseau. Le Français commanditaire, le complice franco-malien en France, les contacts de Gao et du Sénégal, ainsi que les fonctionnaires impliqués dans la falsification des documents à Bamako, précise notre source.

Cette affaire s'inscrit dans un contexte de pillage persistant du patrimoine culturel africain. Le marché de l'art occidental continue d'offrir des débouchés très lucratifs aux trafiquants. Les 15 millions CFA payés à Dekon auraient rapporté, selon les estimations, jusqu'à 2 milliards de francs CFA une fois les portes revendues en France, soit un coefficient multi-

plicateur de plus de 130. C'est cette asymétrie vertigineuse qui alimente les réseaux et rend le trafic d'objets d'art maliens si attractif pour les acheteurs étrangers.

Le Mali figure parmi les pays africains les plus touchés par le pillage de leur patrimoine culturel. Ses objets rituels, ses sculptures dogons, ses manuscrits de Tombouctou et ses pièces archéologiques alimentent depuis des décennies un marché de l'art international qui s'accommode mal de la distinction entre acquisitions légales et objets volés. La convention de l'UNESCO de 1970 sur les biens culturels impose des obligations aux États importateurs, mais son application reste inégale. L'affaire de Kéniéba illustre une évolution du trafic : des réseaux structurés, implantés sur plusieurs pays, capables de falsifier les documents officiels et de mobiliser des complices à tous les niveaux de la chaîne.

A.D

RENTREE SYNDICALE À L'INPS

La CDTM mise sur la jeunesse, l'unité et la transmission

Au Mémorial Modibo Keita, la section CDTM de l'Institut national de prévoyance sociale a réuni anciens et nouveaux adhérents, présenté son nouveau bureau et accueilli la promotion 2023.

Passer le relais sans rompre le fil. C'est l'esprit dans lequel la section CDTM de l'Institut national de prévoyance sociale (INPS) a tenu, mercredi 7 octobre, sa rentrée solennelle au Mémorial Modibo Keita. Anciens et nouveaux membres s'y sont retrouvés autour d'un objectif commun : resserrer les liens de fraternité et entretenir la dynamique syndicale au sein de l'Institut.

Un bureau renouvelé

La rencontre était placée sous le thème « Adhésion massive de la promotion 2023 à la CDTM » et s'inscrivait, selon la section, dans une logique de renforcement des capacités humaines et intellectuelles de ses membres. La cérémonie s'est ouverte par l'hymne national du Mali, avant les interventions du parrain, Al Hassane Traoré, et du secrétaire général de la section CDTM/INPS, Modibo Danion. Tous deux ont insisté sur le rassemblement, la solidarité et la fraternité syndicale, qu'ils jugent indispensables à la cohésion et à

la vitalité de l'organisation.

Temps fort de la journée, le nouveau bureau de la coordination a été officiellement présenté. La section y voit le point de départ d'une nouvelle dynamique, portée par une équipe renouvelée. Son président, Aboubacar Camara, s'est adressé aux participants, suivi du porte-parole des anciens de la section, Doulaye Dembélé, qui a pris la parole à l'intention des nouveaux adhérents.

Des conseils aux nouveaux venus

Le directeur général adjoint de l'INPS, le Dr Mamadou Bakary Diakité, est également intervenu. S'adressant aux nouveaux membres du bureau et aux adhérents de la promotion 2023, il leur a livré des conseils sur les attitudes à adopter pour bâtir une carrière épanouie. Il a mis l'accent sur le sérieux, la responsabilité et l'engagement, qu'il présente comme des valeurs nécessaires à la réussite individuelle comme collective.

En clôture, Modibo Danion a remercié



les participants et les invités pour leur mobilisation, évoquant un moment important dans la vie de la section. La rencontre, au-delà de son caractère syndical, a été l'occasion de réunir plusieurs géné-

rations de membres autour de valeurs communes et de réaffirmer leur engagement. Une photo de famille a clos la cérémonie.

Oumarou Fomba

FORMATION PROFESSIONNELLE

La CMSS investit dans le renforcement des compétences de son personnel



Dans le cadre de sa politique de renforcement du capital humain, la Direction Générale de la Caisse Malienne de Sécurité Sociale (CMSS) a organisé, du lundi 28 septembre au vendredi 2 octobre 2026, deux sessions de formation destinées à ses cadres et agents.

Organisées sur cinq jours, ces sessions ont porté sur deux thématiques essentielles : la gestion de la relation client et les techniques d'organisation et de gestion du temps.

À travers ces formations, la CMSS entend renforcer les compétences de son personnel afin d'améliorer la qualité de l'accueil et de la relation avec les assurés et l'ensemble des clients, tout en favorisant une meilleure organisation du travail, une gestion efficace des priorités et une plus grande efficacité professionnelle.

L'objectif est de permettre aux agents de mieux répondre aux attentes des assurés

et des usagers, tout en contribuant à l'amélioration continue de la qualité du service public. Cette démarche traduit la volonté de la CMSS de disposer d'équipes compétentes, réactives et pleinement engagées au service des usagers. À la clôture de la session consacrée à la gestion des réclamations des clients, Samba Coulibaly, Chef du Personnel, a au nom de la Direction Générale, salué l'engagement et la participation active des agents. Il les a exhortés à mettre en pratique les connaissances et les outils acquis au cours de la formation, notamment en matière d'écoute des assurés, de gestion des situations difficiles et de recherche de réponses adaptées à leurs préoccupations.

La cérémonie s'est achevée par la remise des attestations aux participants, suivie d'une photo de famille.

Moulaye Hassane HAÏDARA, CCOMRP-CMSS

Kati: Don de kits scolaires au profit de certaines couches vulnérables

Dans le cadre du mois de la solidarité et de son engagement en faveur de l'éducation des enfants démunis, l'association GNOGON DÈME de kati sous la présidence de l'honorable Dala Macalou met en lumière l'importance de soutenir les élèves et d'accompagner les familles en situation de vulnérabilité à l'occasion de la rentrée scolaire.

Cette initiative vise à soulager les parents à encourager les enfants dans leur parcours scolaire et à contribuer à de meilleures conditions d'apprentissage.

La cérémonie d'ouverture a enregistré la participation de M.Ahmed Baba, conseiller technique du Directeur Général de la CANAM, représentant ce dernier, de M. Tiécoura koné chef de quartier, de M. Mo-

dibo Koné représentant du maire de kati ainsi que plusieurs autorités de kati.

Les différents intervenants ont salué les efforts des autorités et des partenaires comme la CANAM, ANPE et la FSN.

Dans son discours, l'honorable Dala MAKALOU a remercié les partenaires pour leur engagement. Elle a beaucoup insisté sur l'éducation qui est un pilier fondamental du développement, rappelant qu'accompagner les enfants c'est préparer les citoyens responsables de demain.

La cérémonie s'est achevée par la remise de kits scolaires aux bénéficiaires ce geste symbolise le partage, l'entraide et l'engagement communautaire.

SERCOM /CANAM

La CANAM est certifiée ISO

9001:2015



Coupe ASSEP de football : la presse malienne se retrouve autour du ballon

La première édition de la Coupe ASSEP de football a officiellement démarré le samedi 10 octobre 2026 sur le terrain du LCBA, à Lafiabougou. Portée par l'Association des éditeurs de presse privée (ASSEP), cette compétition ambitionne de renforcer les liens entre les organisations professionnelles des médias à travers le sport, la fraternité et le fair-play. Huit équipes sont engagées dans ce tournoi à élimination directe, dont la finale est prévue le 21 novembre 2026.



Au-delà de la compétition sportive, cette initiative traduit la volonté de l'ASSEP de favoriser le rapprochement entre les différentes composantes de la presse malienne. Elle vise à offrir aux journalistes, éditeurs, techniciens et autres professionnels des médias un cadre de rencontre différent de leur environnement de travail habituel, propice aux échanges, au dialogue et au renforcement des liens de solidarité.

La cérémonie de lancement s'est déroulée en présence de Hamidou Togo, conseiller technique du ministre chargé de la Communication, de l'Économie numérique et de la Modernisation de l'Administration, et de Mme Fatoumata N'Daou, représentante du ministre chargé de la Jeunesse et des Sports.

Plusieurs responsables des organisations professionnelles de la presse avaient également répondu à l'invitation, notamment Boubacar Yalkoué, président de l'ASSEP, Samba Coulibaly, président de l'AMATEL, Modibo Fofana, président de l'APPEL-Mali, Ibrahima Dionkoloni Coulibaly, vice-président de l'URPM, Aliou touré, président de l'UNAJEP ainsi que Daouda Konaté, premier vice-président de la Maison de la presse.

L'unité de la presse au cœur du projet

Prenant la parole au nom de la commission d'organisation, son président, Moussa Diarra, a souligné la portée de cette initiative inscrite dans le plan d'action triennal de l'ASSEP. Il a rappelé que la Coupe ne se limite pas à un rendez-vous sportif, mais constitue un moyen concret de promouvoir la cohésion, la confraternité et la solidarité entre les acteurs des médias.

Dans son intervention, il a insisté sur la nécessité de dépasser les différences de structures et de sensibilités pour consolider ce qui unit les professionnels de la presse. Selon cette vision, le football doit servir de langage commun et contribuer à bâtir une communauté médiatique plus solidaire, attachée au respect mutuel et aux valeurs de l'esprit d'équipe.

Le président de la commission d'organisation a également invité les responsables d'équipes et les joueurs à faire preuve d'engagement, de discipline et de respect tout au long du tournoi. Si chaque formation entend défendre ses couleurs avec détermination, le fair-play et l'acceptation des résultats doivent demeurer les principes fondamentaux de cette compétition.

Daouda Konaté, intervenant au nom de la Maison de la presse et des faitières, ainsi que les représentants des départements ministériels ont également marqué la cérémonie par leurs interventions. La prestation artistique de Kadi Kouyaté est venue apporter une touche culturelle à cet événement inaugural.

Des partenaires mobilisés pour la réussite de la compétition

La tenue de cette première édition bénéficie du soutien de partenaires dont l'engagement contribue à la concrétisation de l'initiative. Parmi eux, Moov Africa Malitel, sponsor officiel de la Coupe ASSEP, a apporté une contribution financière d'un million de francs CFA pour l'organisation du tournoi. L'opérateur a également accordé un appui de deux millions de francs CFA destiné à l'organisation de la Nuit ASSEP, prévue dans les prochains mois.

La commission d'organisation a

salué cet accompagnement, qui illustre l'importance des partenariats entre les entreprises et les organisations professionnelles dans la réalisation de projets fédérateurs.

Les remerciements ont égale-

ment été adressés à Oasis pour sa contribution en eau, ainsi qu'au LCBA, qui a mis ses installations à disposition pour accueillir le match inaugural. Le président du club, Sékou Diogo Keïta, a particulièrement été salué pour son implication personnelle aux côtés des organisateurs.

Cet accompagnement témoigne de l'intérêt d'une mobilisation collective autour des initiatives qui favorisent le sport, le dialogue et le rapprochement entre les professionnels des médias.

L'APPEL-Mali prend un bon départ

Sur le plan sportif, le match inaugural a opposé la sélection de la presse écrite à celle de l'APPEL-Mali. Au terme d'une rencontre disputée, l'équipe de l'APPEL-Mali a remporté la victoire sur le score de 3 buts à 1, lançant ainsi sa participation au tournoi sur une note positive.

Cette confrontation marque le début d'une compétition qui réunit huit équipes selon le principe de l'élimination directe. Chaque rencontre sera donc décisive pour les formations engagées, avec pour objectif de poursuivre l'aventure jusqu'à la finale, programmée pour le 21 novembre 2026.

Si le trophée constitue une motivation pour les équipes participantes, l'ambition affichée par les organisateurs dépasse toutefois la seule recherche de la victoire. L'ASSEP souhaite faire de cette première édition un rendez-vous durable, capable de renforcer les relations entre les organisations professionnelles de la presse et de susciter d'autres initiatives communes.

Faire du sport un héritage de fraternité

Avec cette première édition, l'ASSEP entend donner une traduction concrète à son engagement en faveur d'une presse malienne plus unie. L'objectif est de faire de la compétition un espace où la rivalité sportive s'exprime dans le respect des adversaires, où les différences s'effacent devant l'esprit d'équipe et où les liens professionnels se consolident dans la convivialité.

Le véritable succès de la Coupe ASSEP ne se mesurera donc pas uniquement au nom de l'équipe qui soulèvera le trophée le 21 novembre prochain, mais aussi à la capacité des participants à faire vivre les valeurs de solidarité, de discipline et de respect mutuel.

Cheickna Coulibaly

Notre équipe est à votre écoute

36 123
+223 20 70 51 70

Lundi - Jeudi
07h30 - 16h00

Vendredi
07h30 - 17h30

inps_mali

Centre d'appels :
36 123 / (+223) 20 70 51 70

SRP